



**PROCES VERBAL
N° 42/CNCMP/2018
DU 16/08**

Le jeudi 16 août 2018 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etaient absents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'AGENCE NATIONALE TADAMOUN

1°/- **Examen du projet d'avenant** au marché n° 0115/T/009/CPDM/MIDEC/2018 (lot 2), relatif à la réalisation des AEP et des stations de pompage pastorales dans 7 localités dans les Wilayas du Tagant et du Trarza. **Réf. lettre n° 10/ANT reçue le 30 juillet 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet d'avenant pour un montant de huit cent quatre vingt six mille sept cent cinquante (886 750) MRU TTC et un délai supplémentaire d'un mois

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

2°/- **Examen** d'un projet de marché relatif à la fourniture des produits alimentaires (sucre et huiles) destiné à l'opération Ramadan 2018, **Réf: lettre N°29/CMD/CSA reçue le 15 Août 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec MATRIX pour un montant de dix millions cinq cent mille (10 500 000) MRU TTC hors TVA pour 300 tonnes d'huile et vingt sept millions cent trente quatre mille sept cent vingt (27 134 720) MRU TTC et TVA pour 1 360 tonnes de sucre avec un délai de livraison immédiat à compter de la date de notification du marché

3°/- Examen de 4 projets de marchés par entente directe relatif à la fourniture de de riz Mauritanien. **Réf.:lettre n°27/2018 du 08/08/2018 de la CMD/CSA**

PV N° : 42 du 16 août 2018

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marchés passés par entente directe comme suit:

- *SPSIA: 250 tonnes de riz mauritanien pour un montant de six millions cinq cent dix mille (6 510 000) MRU TTC hors TVA et une livraison immédiate*
- *UPRM: 250 tonnes de riz mauritanien pour un montant de six millions cinq cent dix mille (6 510 000) MRU TTC hors TVA et une livraison immédiate*
- *SMA: 250 tonnes de riz mauritanien pour un montant de six millions cinq cent dix mille (6 510 000) MRU TTC hors TVA et une livraison immédiate*
- *SMAB: 250 tonnes de riz mauritanien pour un montant de six millions cinq cent dix mille (6 510 000) MRU TTC hors TVA et une livraison immédiate*

4°/- Examen du projet de DAO relatif à la fourniture des produits alimentaires (Blé et huiles). **Réf.: lettre n°27/2018 du 08/08/2018 de la CMD/CSA.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO et autorise son lancement

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

5°/- Examen du rapport amendé d'évaluation des réponses à l'Avis à Manifestations d'Intérêts relatif au contrôle et la surveillance de la route BENECHAB-RN4. **Réf.: lettre SN reçue le 09/08/2018 de la CMD/MET**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport amendé pour le motif suivant: ce rapport amendé n'apporte aucun élément nouveau par rapport au rapport initial

6°/- Examen d'un Avis de Manifestation d'Intérêts relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de construction et de réhabilitation de la route Boutilimit-Aleg, **Réf: lettre sans référence reçue le 09 Août 2018 de la CMD/MET**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Avis de Manifestation d'Intérêts et autorise son lancement sous réserve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée de l'AMI avant son lancement

7°/- Examen d'un Avis de Manifestation d'Intérêts relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de construction de la route Nema-Oualata, **Réf: Lettre sans référence reçue le 09 Août 2018 de la CMD/MET**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Avis de Manifestation d'Intérêts et autorise son lancement sous réserve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée de l'AMI avant son lancement

8°/- Examen du projet de DAO relatif aux travaux de construction de la route Néma-Oualata, **Réf: lettre CMD/MET reçue le 09 Août 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO et autorise son lancement sous réserve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée du DAO avant son lancement

